

Où nous trouver ?

- **Aux Aix d'Angillon**

Centre Intercommunal d'Action Sociale des Terroirs d'Angillon.; 31 bis route de Rians

- **A Aubigny**

Maison de l'Emploi; 27 avenue de la gare

- **A Baugy**

Maison des Solidarités; lot St Abdon

- **A Bourges**

Espace Tivoli; 3 rue du Moulon

- **A La Guerche sur l'Aubois**

Mission Locale; Parc Maurice Fuselier

- **A Saint Amand**

FJT; 34-36 rue de la Brasserie

- **A Sancerre**

Maison de l'Emploi; cour du 18 Juin

- **A Vierzon**

Mission locale; 28 rue Pierre Sénard



Pour en savoir plus, ou pour prendre un rendez-vous, veuillez nous contacter au

> **06-14-13-09-29**

Demandez « CODHAJ 18 »
Comité Départemental pour l'Habitat
des Jeunes du Cher

> codhaj18-fjtsaintamand@hotmail.fr

*Les actions du CODHAJ 18
sont soutenues par*



**Vous avez entre
16 et 30 ans...**

**Vous recherchez
un logement...**

Un service à votre écoute

Un appui dans vos démarches

Que proposons-nous ?

Un accueil individualisé

Nous sommes à votre écoute pour étudier votre recherche de logement, répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

Des informations précises

Avec votre conseiller, vous recherchez un logement en tenant compte de vos souhaits et de votre budget. Il vous expliquera notamment :

- le calcul de l'allocation logement ;
- les dépenses à prévoir en plus du loyer ;
- comment rechercher astucieusement un logement;
- le dépôt de garantie demandé par les propriétaires, mais aussi comment trouver des aides pour l'obtenir ;
- les démarches à effectuer quand vous aurez trouvé votre logement ;
- les droits et devoirs des locataires et des propriétaires.

Une orientation personnalisée

Votre conseiller habitat pourra vous mettre en relation avec des propriétaires disposant de logements correspondant au mieux à votre projet.

Il pourra aussi vous aider à constituer certains dossiers :

- une demande de logement dans le parc public (HLM) ou dans les foyers de jeunes travailleurs ;
- le formulaire d'aide au logement auprès de la CAF ou de la MSA (Aide Personnalisée au Logement ou Allocation de Logement Sociale) ;
- une demande de garantie ou de caution auprès des collecteurs 1% logement ou du Conseil Général (Fonds de Solidarité pour le Logement, AIDEa-PAR(t)).

Qui sommes-nous ?

Le **Comité Départemental pour l'Habitat des Jeunes du Cher** est géré par le Foyer de Jeunes Travailleurs de St Amand Montrond, lui-même membre de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ Centre).

Il a pour but de faciliter l'accès à un logement pour les jeunes sur l'ensemble du département.

Le CODHAJ s'appuie sur un **réseau d'acteurs associatifs et institutionnels** intervenant dans les domaines du logement, de la jeunesse, des mobilités, etc.



Où nous trouver ?

**Comité Départemental pour
l'Habitat des Jeunes du Cher**

CODHAJ 18

Tel : 06-14-13-09-29

Courriel :

Codhaj18-fjtsaintamand@hotmail.fr

Adresse :

FJT

34-36 rue de la Brasserie

18200 St Amand Montrond



Vous êtes dans le Cher mais vous n'avez pas la possibilité de venir sur les lieux de permanences

Prenez contact avec le CODHAJ, un arrangement peut être trouvé !

